

Stéphane Ravaille
Professeur Agrégé d'Économie-Gestion
Président UTL34

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL34 Mercredi 26 mai 2021

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale 2020 le mercredi 26 mai 2021 en salle virtuelle sur Microsoft-Teams devant plus d'une cinquantaine de membres.

Monsieur S. Ravaille préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Madame Jégat en tant que secrétaire de l'UTL34 est chargée du Procès-Verbal de cette AG

Le Président tient à remercier particulièrement les participants à cette réunion étudiants, professeurs, membres du CA.

Il est constaté que la tenue de cette Assemblée a été retardée par les confinements et les mesures sanitaires de la pandémie fin 2020 et qu'en vertu du décret du 20 mars 2020 modifié par le décret du 2 décembre 2020, il a été permis aux associations d'avoir recours à l'organisation d'une assemblée générale avec des votes à distance.

Cette assemblée a été régulièrement convoquée au moins 1 mois avant sa tenue sur ordre du jour (Article 6 des Statuts) et il n'y a pas de quorum à respecter. **Le Président déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire peut valablement se tenir pour prendre acte des résultats des votes des adhérents qui ont eu lieu électroniquement du 20 mai au 25 mai 2021, grâce à l'association Balotilo.**

Le Président Stéphane Ravaille rappelle que sur la période du 20 mai au 25 mai 2021,

- Il a été demandé aux adhérents de voter, par un lien électronique envoyé à chacun via leur adresse Email et leur identifiant, pour se prononcer sur 4 points :
 - Le Rapport moral de l'exercice 2019-2020-2021 présenté par le Président au nom du CA
 - Le Rapport financier de l'exercice 2019-2020 présenté par le Trésorier au nom du CA
 - La mise en réserve du résultat excédentaire de l'exercice 2019-2020
 - La seule liste de candidatures au CA qui a été présentée et est conduite par S.Ravaille, Président sortant, liste validée par la décision du CA en date du 19 mai 2021 conformément à nos statuts.
- Chaque participant au vote a pu consulter, en utilisant un lien personnel, les résultats suivants.
- La participation aux votes a été de 65% (245 votes exprimés)

1 – Vote du Rapport moral du Président (en annexe 1 du PV)

Ce rapport a été communiqué en temps utile aux adhérents par voie d'affichage sur le site informatique de l'UTL34 (www.utl34.fr) afin qu'ils puissent émettre un avis raisonné.

A la question: « Approuvez-vous le rapport moral présenté par le Président au nom du CA de l'UTL34? »

► Le rapport moral est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Pour : 233 - Abst :12 - Contre :0)

2 – Vote du Rapport financier du trésorier de l'exercice 2019-2020 (en annexe 2 du PV)

Le rapport financier a été communiqué en temps utile aux adhérents par voie d'affichage sur le site informatique de l'UTL34 (www.utl34.fr) afin qu'ils puissent émettre un avis raisonné.

Il est rappelé que l'expert-comptable diligenté comme chaque année par l'association, a validé ce rapport.

A la question: « Approuvez-vous le rapport financier présenté par le trésorier au nom du CA de l'UTL34? »

► Le rapport financier 2019-2020 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Pour :232 - Abst :13 - contre :0)

3- Vote pour la mise en réserve du bénéfice de l'exercice comptable 2019-2020

Notre expert-comptable préconise de faire valider la mise en réserve des bénéfices, s'il y a lieu, par le vote de l'AG.

Dans le cadre du rapport financier présentant un bénéfice sur l'année 2019-2020 d'un montant de 65 168,96€,

A la question : « Approuvez-vous la mise en réserve du résultat de l'exercice 2019-2020 présenté au point précédent d'un montant de 65 168,96€ ? »

► La mise en réserve de ce bénéfice de 65 168,96€ est adoptée à une très grande majorité des suffrages exprimés
(Pour :221 – Abst :23 contre :1)

4- Vote pour la liste de candidatures au CA conduite par le président sortant

La liste conduite par le président sortant Stéphane Ravaille a été présentée au vote des adhérents par voie d'affichage sur le site de l'UTL34, le 19 mai 2021.

Il a été constaté qu'aucune autre liste de candidatures n'a été présentée.

► Vote : La liste de candidature au CA de l'UTL34 conduite par Stéphane Ravaille a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés.
(Pour: 242 - Abst :3 – Contre :0)

Sont donc élus pour 3 ans comme administrateurs de l'UTL34 les membres de la liste ci-dessous

N°	civilité	Nom	Prénom
1	Mme	AUZIAS	Joselyne
2	M	BARALE	Olivier
3	M	BOULMIER	Jean-Marc
4	Mme	BOULMIER	Jacqueline
5	M	BUTEZ	Marc
6	Mme	CALMELS	Marie-Genevieve
7	Mme	CARRION	Anne Marie
8	M	CHIGNOLI	Luigi
9	Mme	CLAPIES	Christiane
10	M	COLLIGNON	Jean- Louis
11	Mme	DECOBECQ	Bénédicte
12	Mme	DIAZ	Marie Jeanne
13	Mme	DOUILLET	Bénédicte
14	Mme	ENGELVIN	Josiane
15	M	FORTIER	Géo
16	Mme	FOURNIER	Claude
17	Mme	GANTZER	Nicole

18	M	GASTALDIN	Alfred
19	Mme	GUALTIERI	Monique
20	M	GUYON	Robert
21	Mme	HEIL	Monique
22	Mme	HELLIN	Andrée
23	Mme	HUREAUX	Paule
24	Mme	JEGAT	Michèle
25	Mme	LIGUORI	Maryse
26	Mme	POMAREDE	Odile
27	M	RAVAILLE	Stéphane
28	M	ROQUES	Patrick
29	Mme	STEINER	Fernande
30	Mme	SOETEBIER	Monika
Représentants des Professeurs élus par leurs pairs conformément à l'article 23 du règlement intérieur de l'association			
31	M	BOCAGE	Edgard
32	Mme	BOLLIET	Marie

5- Questions diverses

Une adhérente : « Monsieur le Président, comment envisagez-vous le fonctionnement de l'UTL34 à la rentrée 2021-22 ? – Ouvrir les cours en présentiel ? – Seulement des conférences en présentiel ? – pourrait on maintenir des cours en distanciel parallèlement au cours en Présentiel s'ils peuvent avoir lieu, pour les étudiants qui ne peuvent se rendre dans des sites éloignés des cours qui les intéressent ? »

Réponse du Président : « Les conditions de rentrée en présentiel sont encore à ce jour très floues et ce que l'on pourrait faire en juin ne sera peut-être pas ou plus possible en octobre compte tenu des inconnus liés à cette pandémie. (protocole sanitaire- jauge d'accueil des salles...). Nous privilégierons l'ouverture en présentiel si elle est possible à organiser dans de bonnes conditions sanitaires et de jauge d'accueil dans nos salles.

En outre, pour répondre à la fin de votre question concernant la demande des étudiants qui souhaiteraient pouvoir continuer un enseignement à distance parallèlement à des cours qui reprendraient en présentiel, je ne peux que vous dire que j'y suis personnellement favorable. Cependant, seuls les professeurs qui sont tous bénévoles à l'UTL, prendront la décision d'accepter ou pas, de donner du temps personnel supplémentaire pour assurer ces modes d'enseignements simultanés. Je dois en discuter avec eux tous et avec chacun d'entre eux. »

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 15h30

La secrétaire, Michele Jégat

Le Président, Stéphane Ravaille

Pièces annexées au PV :

- Annexe 1 : Rapport moral du président
- Annexe 2 : Rapport financier du trésorier

Annexe 1

RAPPORT MORAL du PRESIDENT (septembre 2019-Mai 2021)

Il concerne la période du 01/09/2019 au 26/05/2021 afin d'inclure la période de prolongation du mandat du CA.
En introduction de ce rapport moral, je rappellerai tout d'abord, comme à chaque fois, 4 points qui me paraissent essentiels car ils définissent les particularités de notre UTL34:

1 - Localisation géographique

L'UTL34 est répartie sur **7 villes centres et 3 annexes**. Mais c'est **une seule Association**. Cette Association vous appartient, elle nous est commune : Les villes centres sont : Agde (+annexes de Marseillan et Vias), Frontignan (+annexe de Balaruc les bains), Lamalou-les-bains, Lodève, Mèze, Pézenas et Sète.

2- Total bénévolat des professeurs à qui je tiens à rendre un vibrant hommage

3- Faiblesse de notre cotisation, liée au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif. Elle n'est pas la contrepartie de tel ou tel cours mais le droit d'adhésion à notre association. Sur l'année universitaire 2019-2020 elle était de de 135€ par an. Elle est passée en 2020-2021 à 40 €.

En contrepartie, il est indispensable de rappeler une règle essentielle : **nos cours sont réservés à nos adhérents**. La cotisation que vous payez sert, et le rapport financier vous le montrera, à régler essentiellement les aspects pédagogiques. Il est donc naturel et normal que des contrôles soient faits à n'importe quel moment dans l'année, pour vérifier cela. Il ne faut pas y voir un manque de confiance, mais la volonté de préserver l'intérêt supérieur de notre Association. Je demande la collaboration de tous car sachez que les personnes qui font ces contrôles sont mandatées par le Président. Je sais pouvoir compter sur vous. Il en est de même pour les visioconférences et cours virtuels.

Je rappelle que pour ceux qui le souhaitent, nous avons créé une carte d'invitation à demander auprès de votre Conseil de Proximité et / ou de votre Vice-président(e)

4- Bénévolat total de l'ensemble des personnes membre du CA et des Conseils de proximité. L'ensemble des membres du CA et des Conseils de proximité se mettent en 4 pour vous faciliter la vie dans notre association. Ils sont d'un dévouement exemplaire. Aussi je demande à chacun d'avoir bien conscience qu'ils sont des bénévoles faisant de leur mieux. Si vous avez un peu de temps à consacrer à votre association, rejoignez-les et aidez-les.

Par ailleurs la période couverte par ce rapport moral a vu l'arrivée d'une terrible pandémie rendant bien difficile, avec des périodes de confinement obligatoire, la gouvernance de l'UTL34. L'environnement devenant plus qu'incertain, les décisions prises dans un CA ont pu se révéler inadaptées quelques semaines plus tard, obligeant à des ajustements importants.

Comme chaque année pour ceux qui suivent cette AG, je souhaite diviser ce rapport moral en 4 grandes parties. Toutefois à l'intérieur de chaque partie, je distinguerai l'année universitaire 2019-2020 et l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au mois de mai 2021. Sur cette longue période, je voudrai vous présenter les éléments suivants :

I- Au niveau de l'administration de l'Association

1.1 Modification au CA et bureau

1.11 Année Universitaire 2019-2020

- **1 - Cooptations et nominations**

Cooptation au CA de Madame Odile POMARÈDE

Cooptation au CA de Madame Anne Marie CARRION puis nomination de celle-ci comme Vice-Présidente adjointe du site de Sète pour aider Mme HELLIN et MME MARTINEZ

J'ai chargé Mme Michèle JEGAT de la responsabilité des études, par intérim, compte tenu de l'absence pour maladie de Mme Jacky BOULMIER.

Nomination de Mme Josiane ENGELVIN secrétaire adjointe pour épauler Mme JEGAT.

- **2 - Modification du RI**

Modification de site : Pézenas devient ville centre et remplace la ville de Tourbes.

- **3 – Divers**

- ✓ Nous avons augmenté le nombre d'heures payées à notre salarié M Barale compte tenu de la surcharge de travail engendrée par la mise à jour de notre site internet.
- ✓ Démission de la salariée d'Agde et transfert de la salariée de Tourbes vers Agde. Elle se met ensuite en congé parental.
- ✓ Proposition de mise en place d'un forum de discussion.
- ✓ Depuis mars 2020 nous tenons des Conseils d'Administration (et des Bureaux) en mode virtuel.
- ✓ Les comptes-rendus des CA sont édités, comme d'habitude, sur le site UTL34.fr pour les adhérents.

1.12 Année Universitaire 2020-2021 (non complète)

• 1 – Décès et départ du CA

Notre Amie Rita MARINEZ nous a quittés. Au-delà de son rôle de Vice-Présidente adjointe au site de Sète, c'est également l'inoubliable interprète de Lysistrata qui est partie. Appréciée de tous, elle secondait Andrée HELLIN avec beaucoup d'enthousiasme. La maladie l'a tenue ensuite éloignée de sa fonction d'administratrice. Nous lui avons rendu un immense hommage.

M Patrick COMMELAS est démissionnaire de l'Association et donc du CA.

• 2 – Cooptations et nominations

Nomination de Madame Odile POMARÈDE comme Vice-Présidente du site de Lodève ;
 Cooptation au CA de Madame Marie Geneviève CALMELS puis nomination de celle-ci comme Vice-Présidente adjointe du site d'Agde pour étoffer l'équipe autour de Madame GANTZER ;
 Cooptation au CA de Monsieur Marc BUTEZ, professeur à l'UTL ;
 Cooptation au CA de Monsieur Patrick ROQUE puis nomination de celui-ci comme Vice-Président adjoint du site de Lodève ;

Par ailleurs, pour les remercier de services signalés, vu l'article 6 de nos statuts le CA de l'UTL34 a nommé, sur proposition du Président les membres d'honneurs suivants :

Mmes AUZIAS, BOLLINET, BOULMIER, DIAZ, ENGELVIN, GANTZER, GUALTIERI, HELLIN, JEGAT et Mrs COLLIGNON, PONS, SANCHEZ. Un grand merci à chacun.

• 3 - Modification du RI

Nous avons intégré la ville de Lodève comme 7^{ième} ville centre de l'UTL34.

• 4 - Partie financière

M BOULMIER a présenté les comptes 2018-2019 à notre expert-comptable qui les a validés courant 2021. Nous avons pu faire les écritures de fin d'exercice. Ainsi le bénéfice définitif constaté dans les comptes s'élève à **11 368,98 € (après amortissements, régularisations)**. Conformément au mandat reçu par l'AG du 7 décembre 2019, le Président a demandé au Trésorier de porter cette somme en réserve. Écriture en a été faite.

L'exercice comptable 2019-2020 a été également validé par l'expert-comptable avant l'AG. Cet exercice est présenté dans le rapport financier de cette AG et soumis à votre approbation

Pour 2020-2021, les données en ma possession font apparaître une perte, compte tenu de la faible cotisations (40€) et des frais fixes de l'Association (salaire, locations, internet, téléphones etc..)

• 5 – Divers

- ✓ Les comptes-rendus des CA sont édités, comme d'habitude, sur le site UTL34.fr.
- ✓ La pandémie nous a obligés à prendre en urgence des mesures (parfois à contrecœur) concernant le fonctionnement de l'UTL. Ainsi la fête de l'UTL a été, en définitive, purement annulée et reportée à des temps meilleurs **même si la commission des fêtes avait très largement préparé celle-ci**. De même le Club de l'UTL a été fermé dans l'attente de voir ce qui se ferait pour les voyages.
- ✓ Après plusieurs décisions sur les tarifs de l'UTL34 et la manière d'organiser la rentrée nous avons décidé :
 - D'une rentrée en distanciel avec le système conf.domainepublic.net au mois de novembre 2020. Ainsi depuis le 2 novembre 2020, les cours sont proposés en virtuel (salles sur « conf.domainepublic.net/UTL34 »). Il convient de remarquer que sans ce fonctionnement avec **25 professeurs** qui proposent des cours virtuels remplissant un emploi du temps très complet (de 9h à 17h chaque jour), la survie de l'association aurait été fortement compromise. En effet, une fois la flamme éteinte, plus dur aurait été de faire revivre notre association.
 - L'UTL a pu ainsi réunir lors de cours hebdomadaires de nos professeurs, dans nos salles virtuelles, les étudiants de manière très conviviale, autour d'un contenu pédagogique et culturel toujours de grande qualité et fortement apprécié.
 - D'un tarif unique de 40€ par personne (cotisation qui serait restée inchangée même si l'UTL34 avait pu reprendre les cours en présentiel en cours d'année).
 - La non-distinction des sites pour des cours en Visio accessibles à tous les adhérents

- L'inscription par courrier avec envoi d'une enveloppe timbrée.
- ✓ Nous avons maintenu le nombre d'heures payées à notre salarié, M Barale, compte tenu de la nouvelle charge de travail engendrée par le mode distanciel.
- ✓ Nous avons mis en sommeil la mise en place d'un Forum qui sera repris ultérieurement
- ✓ Nous avons décidé de laisser les professeurs membres de l'association même lorsqu'ils n'ont pas choisi de faire des cours en distanciel.
- ✓ Nous avons désigné 4 observateurs pour les élections de la prochaine AG : Marie Bolliet, Marc Butez, Claude Fournier, Robert Guyon
- ✓ Enfin nous avons décidé, compte tenu du vote électronique où chaque adhérent peut voter, de ne pas accepter les pouvoirs pour ce scrutin par correspondance (courriel ou électronique)

II – Au niveau des adhérents

Merci à Mme JEGAT directrice aux études qui a établi les emplois du temps et géré l'ensemble du corps professoral de l'UTL34 sur la période.

2.1 – Les Professeurs

2.11 Année Universitaire 2019-2020

1 Départ et **5 arrivées**

2.12 Année Universitaire 2020-2021 (non complète)

3 Départs et **8 arrivées**

Soit un total de 65 professeurs sur la période de ce rapport moral.

Je tiens à remercier ici plus particulièrement les 25 professeurs qui ont accepté de se lancer dans l'aventure du cours en virtuel. Sans eux, l'UTL34 aurait dû complètement fermer.

2.2 – Les étudiants

2.21 Année Universitaire 2019-2020

Augmentation de 4% du nombre d'étudiants : en 2019-2020

1 172 étudiants (1 119 étudiants) + **60** professeurs (contre 56 l'an passé) + **11** membres d'honneurs (11 l'an dernier)
soit 1 245 (1 196) Adhérents. (Augmentation de 4%)

2.22 Année Universitaire 2020-2021 (non complète)

La pandémie a eu un effet catastrophique sur nos adhérents, peu d'entre eux se sont réinscrits pour des cours en Visio. Quelques rares ont souhaité prendre une carte d'adhérents, même lorsqu'ils ne suivaient pas des cours et je tiens à leur adresser mes remerciements les plus chaleureux.

Nous avons 294 étudiants + 23 Membres d'honneur et 65 professeurs **soit 382** adhérents.

2.3 – Les mémoires

Un mémoire avec l'Atelier écriture autour de Mme Costes lors de l'année universitaire 2019-2020.

III – Les Activités

➤3.1 Le Club voyages et sorties :

- ✓ Fusion des 2 commissions (voyages et sorties) en une seule commission
- ✓ Club fermé à partir de mars 2020
- ✓ Certains voyages et sorties ont eu lieu soit dans l'année universitaire 2019-2020 soit dans l'année universitaire 2020-2021 avant le mois de mars 2020. Citons pour les sorties :
 - Visite du journal « le Midi libre »
 - Les "Carrières de Lumière" autour de Van Gogh aux Baux de Provence et le moulin à huile de Castelas
 - Visite de Nîmes

Pour les voyages citons :

- Le PORTUGAL septembre 2019 (50 pers)
- Les Cinq Terres (Italie) 19/10 /2019 au 22/10/2019 (40 pers)
- USA 7 jours/5 nuits (vacances de la Toussaint) (40 pers)
- ESPAGNE Réveillon à Peniscola 30/12/2019 au 2/01/2020 (50 pers)
- ESPAGNE: la CATALOGNE industrielle du 11/02/2020 au 13/02/2020 (40 pers)

Merci aux organisateurs et voyageurs professionnels ainsi qu'aux personnes du club qui ont apporté un soutien logistique pour choisir le professionnel puis pour diffuser l'information.

► Mr Sanchez, Vice-Président de la commission voyage, assure que toutes les demandes des étudiants pour le report ou l'annulation (remboursements) des voyages ont été satisfaites ou gelées par les professionnels au gré des participants qui se sont manifestés.

►3.2 Fête de fin d'année :

- ✓ La fête 2020 a été complètement préparée par la commission des fêtes et le Conseil de Proximité de Frontignan. Nous avons arrêté le traiteur, et retenu la nouvelle salle G Brassens (Sète) pour nous recevoir. Malheureusement la Pandémie nous a obligés à tout déprogrammer. La fête a été annulée et reportée à des temps meilleurs.

► 3.3 Fêtes de la convivialité

- ✓ Quelques fêtes de la convivialité ont pu se tenir, malheureusement peu nombreuses. La fermeture de l'UTL en mars 2020 a eu pour conséquence l'arrêt de ces fêtes. Les fêtes ayant pu se tenir sont :
 - Mèze : décembre 2019 Agde : galette en janvier 2020
 - Lamalou : galette en janvier 2020 Frontignan : février 2020

Bien entendu aucune fête en 2020-2021.

►3.3 Atelier Théâtre

- ✓ La troupe de l'UTL a joué à Balaruc les Bains le 9 novembre au nouveau centre culturel, le PIANO TIROIR dans une salle adaptée de 200 personnes. La pièce jouée est « voyage à Bruxelles » de Robert Fayard
- ✓ Nomination de la troupe de l'UTL34 qui prend le nom « Des baladins de l'UTL »

IV Communication et extérieur

►4.1 Communication externe

- ✓ Rencontre avec :
 - Le Maire de Tourbes
 - Le Maire de Clermont de l'Hérault avec un projet d'ouverture d'antenne UTL34
 - La Maire de Lodève pour l'attribution d'un local UTL en septembre
 - Le Maire de Sète.
 - Le Maire de Pezenas et son directeur à la culture.
- ✓ Les Vice-présidentes, chacune sur le site respectif ont été amenées à rencontrer les Maires des Villes en mon nom et au nom de l'Association dans le cadre des délégations qu'elles détiennent. Je les remercie

►4.2 Communication interne

- ✓ Modernisation du site internet de l'UTL. L'ensemble des CA s'est fait en distanciel.
- ✓ À ma demande, M Barale notre Web master a mis en place un site pour que nous puissions nous parler lors du premier confinement afin de donner de nos nouvelles. Cela a permis de garder un lien entre nous. Je le remercie vivement ainsi que celles et ceux qui ont participé.

►4.3 UFUTA et nous :

- ✓ Report de l'AG de juin 2020 et prolongement d'un an du mandat des administrateurs.

- ✓ Année blanche en termes de cotisation sur l'exercice comptable 2020-2021 par solidarité avec l'ensemble des structures qui composent l'UFUTA. La cotisation payée en 2019-2020 vaut également pour 2020/2021
- ✓ Lors de journées des dirigeants, nous avons échangé sur les problèmes rencontrés et les solutions envisagées permettant à l'UTL de bénéficier de l'expérience des autres membres de l'UFUTA.
- ✓ Notre appartenance à l'UFUTA nous a permis de bénéficier des visioconférences mises gracieusement à disposition pour d'autres UTL membres de l'UFUTA, en particulier l'IUTL de Reims, l'UP de Nantes, L'ULSG de Saint Germain en Laye, l'UTL de Meaux, L'UTL de Lorraine, l'UTLE Essonne. Ce partage se fait au nom de cette idée « la culture est un moyen de sortir de l'isolement » mais aussi au nom de la solidarité. C'est le fruit de mon travail en tant que Président de l'UFUTA. Je ne peux que **vous inviter à lire le rapport moral** que je présenterai devant l'AGO de l'UFUTA et disponible sur son site internet www.ufuta.fr rubrique fonctionnement puis Assemblée Générale.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble des administrateurs pour m'avoir aidé tout au long de l'années universitaire 2019/2020 et l'année 2020/2021 dans la conduite des affaires de notre association. Leurs conseils et avis ont été précieux. Leur dévouement est exemplaire.

La pandémie a rendu le pilotage de l'UTL34 difficile et notre force a résidé dans notre capacité collective de réflexion et d'adaptation. Certains administrateurs ne renouvellent pas leur mandat, qu'ils reçoivent ici l'expression de mon estime.

Ce rapport Moral soumis au vote du CA a été adopté à l'unanimité. Il est présenté au nom du CA au vote de l'AGO.

ANNEXE 2

RAPPORT FINANCIER du Trésorier exercice 2019-2020

L'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020 est marqué par la pandémie due au Covid-19 et qui a obligé notre association à fermer à partir du mois de mars.

La conséquence a été une forte diminution des charges de l'association avec :

=> Moins de frais de déplacement des professeurs

=> Pas de fête de fin d'année (mais quelques fêtes de la convivialité)

=> Fête de la convivialité de Sète annulée

=>Par ailleurs le Président avait décidé de ne plus faire la plaquette papier mais une plaquette électronique affichée sur notre site internet. Cela nous a permis d'économiser plus de 6 000€.

=>En 2020 l'UFUTA a reporté son AG il n'y a pas eu de frais de déplacement.

=>La réduction des frais a de facto engendré une augmentation notable du bénéfice de notre association pour l'année 2019-2020.

Pendant l'année universitaire 2019-2020 nous avons fait des investissements pour un montant de 2 148,78€.

La situation de trésorerie s'est, elle aussi, améliorée avec une augmentation des disponibilités du même ordre de grandeur que le bénéfice.

La situation financière de notre association est bonne, ce qui est pour le moins assez rare en France, de nombreuses UTL's membres de l'UFUTA, avec des frais fixes élevés du fait d'un nombre important de salariés, ont connu des difficultés.

Attention cependant, l'exercice 2020-2021 fera apparaître des pertes relativement élevées compte tenu de nos frais fixes d'environ 40 000€ et les cotisations de cette année qui s'élève à 12 240 €.

Voici les éléments ci-après qui présentent en détail la situation comptable de l'UTL34 en utilisant comme d'habitude la nomenclature A D E R

EXERCICE 2019-2020

Recettes :	158 341,04 €						
		Dont :					
Adhérents	:					156595	
Participation C.G.	:					0	
Intérêts financiers	:					523,04	
Dons et libéralités	:					143	
Club de l'UTL34	:					1080	
Produits exceptionnels :						0	

Dépenses :	90 180,05 €
Dont :	
Investissement	2 148,78 €
Charges hors Amts	88 031,27 €

Investissements : 2 148,78 €

Matériel pédago	299,71 €
Matériel non péda	160,80 €
Audio et informa	1 688,27 €
Total	2 148,78 €

Charges : 88 031,27 €

Structure des dépenses :

A = Administration	10 872,39 €
D = Divers	24 281,26 €
E = Enseignement	48 385,17 €
R = Relation Publique	4 492,45 €

A = Administration

★ Fournitures	871,12 €
★ Location scanner	810,00 €
★ Honoraires (expert comptable)	1 628,00 €
★ Primes d'assurance	2 632,71 €
★ Déplacements CA + commissions	3 505,56 €
★ Frais de com. (Poste + tel + int)	256,91 €
★ Cotisation UFUTA et missions	738,00 €
★ Photocopies	430,09 €
Total	10 872,39 €

D = Divers

★ E.D.F. G.D.F. Eau €	254,31 €
★ Entretien et maintenance	748,30 €
★ Étrennes et divers	400,00 €
★ Coût salarial	18 678,50 €
★ Charges diverses + financières	193,90 €
★ Médecine Travail et Taxe FC	324,29 €
★ Location Garage et Box	3 062,16 €
★ Produits Pharma (gel+ masques)	619,80 €
Total	24 281,26 €

E = Enseignement

★ Doc. et fournitures	1 354,76 €
★ Entretien et réparation	0,00 €
★ Photocopies	3 652,45 €
★ Déplacements professeurs	37323,45 €
★ Frais repas professeurs	1 620,05 €
★ Frais Garderie	506,49 €
★ Internet – Sites	3 727,97 €
★ Conférences et sorties	200,00 €
Total	48 385,17 €

R = Relation Publique

★ Catalogues, etc (plaquettes)	0,00 €
★ Fête de fin d'année	60,00 €
★ Fêtes diverses (des sites)	782,49 €
★ Frais de réception	0,00 €
★ Convivialité UTL34	3 649,96 €
Total	4 492,45 €

Récapitulatif des charges				
	Budget Réel 2018-2019	En %	Budget Réel 2019-2020	En %
A	18 136,29 €	13,25%	10 872,39 €	12,35
D	23 554,54 €	26,76%	24 281,26 €	27,58
E	82 227,06 €	93,41%	48 385,17 €	54,96
R	12 976,00 €	14,74%	4 492,45 €	5,1
TOTAL	136 893,89 €	////////////////////	88 031,27 €	////////////////////

Comptes de Trésorerie				
	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
Solde au 01/09/2019	7880,74	75190,75	10667,49	93 738,98 €
Solde au 31/08/2020	86103,85	75000	721	161 824,85 €

Comptes de Trésorerie	
Trésorerie 2019	: 93 738,98 €
Trésorerie 2020	: 161 824,85 €
Δ Trésorerie	: + 68 085,87 €

Éléments comptables	
Produits	: 158 341,04 €
Charges Hors Ams	: 88 031,27 €
Dot° Amortissements	: 5 140,81€
Résultat (Bénéfice)	: 65 168,96 €

►► Il est Proposé à l'AG la mise en réserve de ce résultat